
À l'attention du commissaire enquêteur (enquête publique pour les déclarations de projet n°1 et n°2)

À partir de Pierre-Henri NOVAK

Date Sam 2026-02-14 17:36

À accueil <accueil@mairiestpierreforcats.fr>

Madame le Commissaire Enquêteur,

A la lecture des documents relatifs aux Déclarations de projet emportant mise en compatibilité du PLU n°1 et 2 sur la commune de Saint-Pierre-dels-forcats, je tiens à vous faire part de quelques observations.

Suite à vos permanences, vous aurez constaté que notre village est isolé, d'un accès parfois difficile en période hivernale

et sans-doute serez vous convaincue du fait que la présence d'un commerce de proximité ouvert à l'année est un enjeu vital pour les habitants.

L'implantation actuelle de l'épicerie génère de l'insécurité routière, n'est pas pérenne, et enfin non accessible aux personnes à mobilité réduite.

Insécurité routière puisque les clients et livreurs se garent fréquemment devant le commerce, ne laissant plus qu'une voie de circulation,

le danger venant d'un virage à faible visibilité et parfois verglacé en amont.

N'est pas pérenne car le local commercial appartient à un particulier qui pourrait vendre ou changer la destination du local.

Je suis très favorable au projet présenté de garage communal avec un commerce à l'étage car il ne revêt que des avantages.

Délocaliser le commerce règle définitivement le problème de sécurité actuel.

Ce projet à proximité immédiate d'un parking, d'un terrain de pétanque et de jeux d'enfants, créera une zone vie au centre du village mais en retrait de la route.

Enfin il permet de rénover un bâtiment ancien en cours de délabrement, permettant ainsi de créer de la surface utile sans bétonner plus.

Pour les mêmes raisons que le commerce de proximité, un médecin serait un plus.

Pour l'instant je suis contre ce projet car je n'ai vu aucun engagement formel du médecin.

A la lecture d'une lettre ou autre document signé du médecin, indiquant clairement, précisément et sans ambiguïté ce qu'il va faire je changerai peut être d'avis.

Il faudrait que le médecin s'engage par exemple pour 15 ans, à faire des visites à domicile à telle fréquence et à telle heure, et/ou tenir une permanence à quelle fréquence et à quel endroit selon quelles modalités, et se rendre disponible en cas de tel événement.

Si un tel document engageant le médecin est produit, et qu'il s'avère qu'effectivement sa présence est une plus value pour le village, alors je souscris au projet.

En l'état c'est une utopie.

Madame le Commissaire Enquêteur je vous souhaite un bon séjour dans notre village.

Germaine NIQUEUX
Commissaire enquêteur

18 février 2026

M^{lle} Dufort Jacqueline 81 Penedels Forcats 66210.
Suite à l'entretien sur notre parcelle n° 349, nous souhaitons qu'elle passe constructible, notre futur acheteur étant médecin est très intéressé par cette parcelle. D'ailleurs elle souhaite acheter toute la parcelle même la partie non constructible il n'y aura qu'une seule maison.

~~accord~~

Généraliste
[Signature]